

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2024**

**N°DCM-2024-075 A**

**OBJET :**

**FINANCES**

Budget principal

Décision Modificative n°1

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 8 octobre 2024, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Etaient présents :**

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme COUTURIER - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. POCHON - M. DUPUPET - M. JANNET - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

Mme CARLOT-MARTIN représentée par Mme BAS-DESFARGES - Mme BUJALANCE MERLIN représentée par Mme ROBIN - M. GINDRE représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. LEGRAS représenté par M. JANNET.

**Absent :** néant.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 22

Membres votants : 27

Madame Sylvie RAVOUX est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur MORIN explique aux conseillers municipaux que la commission Finances a étudié, le 30 septembre 2024, l'état des consommations de crédits réalisées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour le budget principal et les budgets annexes eau et assainissement. Au vu des dépenses et recettes réalisées en fonctionnement et en investissement, des ajustements entre sections ont été envisagés ;

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),**

**APPROUVE** la décision budgétaire modificative n°1 pour le budget principal ci-après,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux transferts de crédits correspondants.

... / ...

Décision modificative - n°1/2024- BUDGET PRINCIPAL

article	libellé	opération	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
			Dépense	Recette	Dépense	Recette
738	Autres impôts et taxes /terrains devenus constructibles			77 901,00		
741121	Dotation de Solidarité Rurale des communes			33 555,00		
742	Dotation aux élus locaux			163,00		
60628	Autres fournitures -fleurissement		10 000,00			
61521	Entretien et réparations sur terrains publics		10 000,00			
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant		10 000,00			
6232	Fêtes et cérémonies -11 nov		2 000,00			
6283	Frais de nettoyage des locaux		3 000,00			
64132	SFT Personnel non titulaire		4 000,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie		5 619,00			
023	Virement à la section d'investissement		67 000,00			
021	Virement de la section d'exploitation					67 000,00
2088	Autres immobilisations incorporelles-Logiciel numérisation registres état civil	546			3 000,00	
2152	Installations de voirie -travaux Jean Jaurès	635			64 000,00	
	<b>TOTAL</b>		111 619,00	111 619,00	67 000,00	67 000,00

Ainsi délibéré le 14 octobre 2024

Le Maire,  
 Patrick MATHIAS

Acte rendu exécutoire après :  
 Affichage ou notification  
 Le : **17 OCT. 2024**  
 Et dépôt en Préfecture  
 Le : **17 OCT. 2024**

Pour extrait conforme.  
 Au registre sont les signatures.